DLP07-6-93069085



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

GRANDES CULTURES

C.P.P.A.P. N° 1859 AD

AVERTISSEMENTS AGRICOLES AQUITAINE

N° ISSN 0763.7314

BULLETIN TECHNIQUE N° 7 — ABONNEMENT ANNUEL : 330 F

VENDREDI 4 JUIN 1993

MAIS :

SESAMIE : QUELLE PRECONISATION POUR LES PARCELLES LEVEES APRES LE 20 MAI ?

TOURNESOL :

PHOMOPSIS : FORTES CONTAMINATIONS LES 25-26 MAI.

MAIS

SESAMIE :

L'évolution actuelle du climat de notre région confirme la validité des dates de traitement de la première génération de sésamie du maïs proposées dans notre bulletin n° 6 du 26 mai 1993, soit :

- Stratégie en deux interventions en parcelles à risque : premier traitement entre les 4 et 8 juin, renouvellement entre les 18 et 22 juin ;

- Stratégie en une seule intervention, en risque modéré à faible (cas le plus fréquent) : traitement entre les 12 et 16 juin.

Ces préconisations sont valables dans le cas des parcelles levées avant le 20 mai.

Dans le cas de parcelles levées entre les 20 et 31 mai, une bonne protection, quel que soit le risque d'attaque, sera obtenue par un traitement unique effectué entre les 14 et 18 juin.

Ce traitement sera repoussé entre les 19 et 23 juin pour les parcelles levées entre les 1er et 10 juin.

Les parcelles qui lèveront après le 10 juin échapperont à l'essentiel du risque d'attaque de première génération, et aucune protection ne se justifie dans ce cas.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT / PROTECTION DES VÉGÉTAUX
51, rue Kieser 33077 Bordeaux Cedex - Tél. 56 00 42 03 • Télécopieur 56 00 42 31
Régisseur de Recettes : D.R.A.F. AQUITAINE • CCP BORDEAUX 6 700 09 P
BULLETIN TECHNIQUE / PUBLICATION PÉRIODIQUE- imprimé à la Station d'Avertissement Agricoles / Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

TOURNESOL

PHOMOPSIS :

La moitié des périthèces (forme de conservation hivernale du champignon, portée par les résidus de culture de 1992) est actuellement mûre, et des projections d'ascospores sont observées à chaque séquence pluvieuse depuis le 20 mai.

Il semble en particulier que les pluies des 25 et 26 mai, accompagnées de longues périodes d'humectation du feuillage ont potentiellement entraîné des contaminations graves ; en outre, l'inoculum important laissé après les très fortes attaques de l'an passé accroît d'autant les risques de ce début de campagne.

Si l'on excepte les variétés très peu sensibles (AGRISOL, MULTISOL, SELECT, SUPERSOL) pour lesquelles une intervention ne paraît pas justifiée, l'ensemble des parcelles devra recevoir une application fongicide avant le 10 juin (avant le 5 juin pour les cultures les plus avancées). Cette application est la seule à envisager dans le cas des variétés peu sensibles (ALBENA, ATHIS, AUTAN, MALABAR, MATADOR et SANTAFE), mais pourra être éventuellement renouvelée pour les autres variétés, si d'autres séquences de fortes contaminations interviennent avant le stade limite de passage du tracteur.

Produits autorisés : CORBEL QUINO * 0,8 PPC/ha, CORBEL DUO *1,6 l PC/ha, PELTAR FLO 7 l PC/ha, PUNCH CS 0,8 l PC/ha, CALIDAN 4 l PC/ha, CORVET FLO* 2,5 l PC/ha, SPORTAK PF 2 l PC/Ha.

* Usage déconseillé avant le stade "Bouton étoilé", pour cause de phytotoxicité du fenpropimorphe.